

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 28 avril 2026

N° 021-2026

Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 17

Procurations : 2

Nombre de votants : 19

Votes

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

15 avril 2026,

Affichée et mise en ligne
le 15 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : MM. KOCIUBA, CABOUILLET, CAPITAINE, DENIS, FALLON, GOURNET, LEBEGUE, RONSIN, STIENNE, VASCONI MMES DEBREF, DUBRUNQUEZ, HAMEL, JACOB, LAVAY, POUPONNEAU, WILLEMET

Absents excusés :

Mme BENYAHIA qui a donné pouvoir à Mr GOURNET

Mme FONTAINE qui a donné pouvoir à Mr DENIS

Secrétaire de séance : Mr GOURNET Pascal

Le procès-verbal du 14 avril 2026 est approuvé.

Objet : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSON LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué pour siéger et représenter avec lui, la commune au sein de la CLECT.

Madame JACOB Angélique, deuxième adjointe en charge des finances propose sa candidature.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-DÉSIGNE Madame JACOB Angélique déléguée chargée de représenter la commune au sein de la CLECT.

Le secrétaire de séance, Pascal GOURNET



Le Maire, Michel KOCIUBA

